



**Compte rendu du Comité Social
d'Administration Spécial Départemental
du 04 mars 2025**



Aujourd’hui s’est tenu le CSA de repli suite au **vote unanime contre** des organisations syndicales du 24 février.

Présentation du « nouveau » document de travail. **Loin du dialogue social** réaffirmé par notre DASEN par intérim, **l’administration n’a rien modifié au document qui avait été refusé unanimement par les organisations syndicales lors de la précédente instance.**

Suite aux discussions, la carte scolaire est à nouveau soumise au vote.

FSU : vote contre

FO : vote contre

UNSA : abstention

SGEN : abstention

La FSU a voté contre le projet initial et a maintenu son vote contre car, bien qu'il y ait eu quelques avancées en amont du CSA du 24 février, aucune évolution n'a été prise en compte entre les deux CSA malgré les nombreuses interventions des organisations syndicales et en particulier de la FSU.

La carte scolaire semble actée. Elle sera entérinée lors du prochain **CDEN du 14 mars.**

Seule la FSU a rédigé une déclaration liminaire, que vous pourrez retrouver en pièce jointe. A la FSU, on considère que chaque instance est un moment possible d’expression, qu’il ne faut pas négliger. Face à la surdité de l’administration suite à nos déclarations, nous avons tenté de nous faire entendre par un chant engagé qui a précédé la déclaration liminaire.

La FSU réclame que toutes les ouvertures de postes soient au bénéfice direct des élèves avec des enseignants en classe face à eux, surtout dans la logique actuelle de diminution de postes. Ainsi, plutôt que le poste de 1,5 ETP de conseiller pédagogique (sans doute utile dans un contexte où les moyens le permettraient), la FSU demande un poste de RASED, ou une fermeture en moins. Malheureusement, notre DASEN par intérim n’a pas retenu cette proposition, qui considère la situation de notre département comme « particulièrement favorable », étant donnée la baisse démographique de 600 élèves par an depuis 10 ans.

Suite à une remarque d’un IEN sur l’IPS de la circonscription de Bruyères qui est le plus bas du département, la FSU88 interroge l’administration : comment comprendre que c’est cette circonscription qui connaît le plus de fermetures de classes sur cette carte scolaire ? L’IPS n’est donc pas toujours un critère discriminant pour maintenir des classes ouvertes. C’est pourtant un argument utilisé par l’administration.

Pour la FSU88, les besoins sont supérieurs aux moyennes. Si notre hiérarchie admet qu’il faille dédoubler les classes en REP pour des questions de besoins (difficultés scolaires liées aux conditions sociales) **il faut accepter de conserver les classes qui ont de faibles IPS même si les effectifs sont plus faibles que la moyenne.**

La FSU se satisfait de voir que certaines de ses demandes formulées depuis plusieurs années sont enfin satisfaites : **création de postes de remplaçant et poste d’enseignant référent.**

Concernant les postes créés de remplaçants (2 postes BAAZ) : ils seront implantés dans les circonscriptions d'Epinal et Golbey pour être centraux dans un souci de rationalisation des frais de déplacements de ces personnels amenés à remplacer dans tout le département.

Concernant le poste d'enseignant référent, il serait implanté dans un collège autour de Golbey avec un souci de re-sectorisation pour mieux répartir la charge de travail des enseignants référents.

Pour l'année scolaire 2024-2025, **quelques chiffres pour terminer :**

- Nombre de ruptures conventionnelles : 3 demandes dont 1 refusée et 2 en cours. Il y a eu deux demandes formulées par des AESH, toutes 2 acceptées.

- Nombre de démissions demandées : 5 demandes de professeurs des écoles dont 2 acceptées. 12 demandes d'AESH, toutes acceptées.

- Demande de disponibilité 55 demandes dont 49 acceptées.

- Nombre de contractuels dans le département : 25

- Nombre total de classes non remplacées : un point d'étape a été fait hier, et il n'y avait pas de classe non remplacée hier matin. Cette « information » sur une seule matinée ne nous aide malheureusement pas à nous faire une idée du manque de remplacement du département sur la durée et des moyens mobilisés.